

Communiqué de presse

26.6.2006

Publicité événementielle: instruction formelle ouverte par la SWX contre la Kuoni Reisen Holding AG

La SWX Swiss Exchange a ouvert une instruction formelle à l'encontre de la Kuoni Reisen Holding AG concernant une éventuelle violation de l'art. 72 du Règlement de cotation (publicité événementielle). L'instruction préliminaire menée par la SWX a mis en évidence une possible violation de l'art. 72 du Règlement de cotation en rapport avec la communication des résultats annuels 2005. La durée de l'enquête n'est pas déterminée. La SWX fournira des informations sur l'issue de la procédure. Il ne sera pas fourni de renseignements sur l'enquête en cours.

Pour de plus amples informations, M. Werner Vogt, porte-parole SWX Swiss Exchange est à votre entière disposition.

Téléphone: +41(0)58 854 26 75

Fax: +41(0)58 854 27 10

E-mail: pressoffice@swx.com

SWX Swiss Exchange

La SWX Swiss Exchange fait partie, au plan technologique, du peloton de tête des Bourses mondiales. Entièrement automatique, le système de négoce, de clearing et de règlement développé par la SWX Swiss Exchange demeure inégalé à ce jour. Un simple clic de souris suffit pour conclure une transaction et en initier le paiement, la livraison ainsi que la confirmation d'exécution. Accompli sous deux minutes, ce processus est effectué en moyenne 2,3 millions transactions par jour. La SWX Swiss Exchange offre à sa clientèle des services boursiers de premier ordre et une large palette de produits.

www.swx.com